

Communauté de Travail des Pyrénées
Comunidad de Trabajo de los Pirineos
Comunautat de Trabalh dels Pirenèus
Comunitat de Treball dels Pirineus
Pirinioetako Lan Elkartea

**XXVIII^{ème} Conseil Plénier
de la Communauté de travail des Pyrénées
28 octobre 2010**

Rapport d'activités

2009-2010

Présidence Midi-Pyrénées





Communauté de Travail des Pyrénées
Comunidad de Trabajo de los Pirineos
Comunautat de Trabalh dels Pirineüs
Comunitat de Treball dels Pirineus
Pirinioetako Lan Elkartea

XXVIII^{ème} Conseil Plénier
de la Communauté de travail des Pyrénées
28 octobre 2010

Rapport d'activités 2009-2010 de la CTP et perspectives d'intervention

Bilan à mi-parcours de la Présidence Midi-Pyrénées



Les membres de la Communauté de Travail des Pyrénées réunis pour l'Assemblée Générale à Toulouse, en novembre 2009.

Edito du Président

Voilà déjà un an que la Région Midi-Pyrénées assure la présidence de la CTP et que nous nous efforçons de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés : réaffirmer la vocation « Montagne » de la CTP, véritable trait d'union entre les 8 territoires qui la composent et renforcer la notoriété, l'attractivité et la visibilité des Pyrénées dans la perspective de leur développement durable.

Pour mettre en œuvre ces priorités, j'ai souhaité que la CTP lance deux « chantiers » d'envergure qui ont vocation à s'inscrire dans le temps et à apporter des réponses aux enjeux de notre territoire.

En 2010, nous avons inauguré la création d'un « Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique ». Ce lieu de partage et de discussion a permis une mise en mouvement de l'ensemble de la communauté scientifique de notre territoire autour de réflexions et de défis communs. Aujourd'hui cet Observatoire doit, dans le même temps, permettre à tous de mieux appréhender l'évolution du climat et ses conséquences et devenir, par ailleurs, un outil d'aide à la décision afin d'éclairer nos choix politiques à la lumière d'études scientifiques de qualité. J'ai le plaisir d'en présenter aujourd'hui les premiers résultats.

Autre enjeu de notre territoire, le renforcement de la visibilité et de l'attractivité des Pyrénées ne se fera pas sans l'implication de tous les partenaires. Demain, nous lancerons donc une grande opération de promotion des Pyrénées au-delà de nos frontières et une campagne de mobilisation de tous les acteurs de notre territoire. Cette opération aura pour but de faire de « 2011, l'Année des Pyrénées ».

Parallèlement, il me semble essentiel que la CTP pèse sur le débat public national et européen ainsi que sur l'élaboration des politiques qui touchent les Pyrénées. Pour cela, la CTP agit déjà au sein de réseaux et de projets reconnus et participe aux consultations européennes intéressant notre territoire. Elle doit aujourd'hui se positionner activement sur l'avenir de la politique de cohésion, qui devra permettre à cette instance de coopération rendue plus opérationnelle et plus visible de mener de grands projets structurants.

J'ai également souhaité poursuivre le chantier de modernisation de la CTP en accompagnant l'intégration de l'Andorre au sein de son Consorcio et en simplifiant notre fonctionnement pour le rendre plus accessible à nos concitoyens et plus pratique pour l'ensemble des partenaires. Ce sera acté dès aujourd'hui grâce à la dissolution de l'Association et au renforcement du rôle du Consorcio, véritable pilote des chantiers de la CTP.

Au terme de cette première année de présidence, j'ai la certitude que les clés de la réussite de la CTP reposent sur l'implication de l'ensemble de ses membres et la mobilisation des moyens nécessaires. Sur ce point, je suis également convaincu de notre volonté commune à œuvrer et s'engager, comme nous le faisons depuis plus de 25 ans, en faveur des Pyrénées et de leur avenir.

Ce rapport d'activités à mi-parcours illustre mes propos et démontre nos capacités à échanger sur des thématiques communes, à partager notre vision des enjeux du territoire de la CTP et à mener ensemble des projets d'envergure.

Martin MALVY
Ancien Ministre
Président de la Région Midi-Pyrénées
Président de la Communauté de Travail des Pyrénées

SOMMAIRE

L'animation du territoire transfrontalier	5
A / Les nouvelles actions phares en direction du massif des Pyrénées	5
1 / La création de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique	5
2 / La mise en place d'une démarche de promotion des Pyrénées : « 2011, Année des Pyrénées »	9
B / Des Commissions au service du territoire de la CTP dans des domaines clés	11
1 / Commission I : Infrastructures et communications	11
2 / Commission II : Formation et Recherche	14
3 / Commission III : Culture, Jeunesse et Sport	18
4 / Commission IV : Développement Durable	20
La gestion des fonds européens pour la frontière franco-espagnole : le POCTEFA	22
A / Le POCTEFA au service des projets de coopération transfrontalière	22
1 / Etat des lieux de la programmation	23
2 / Des exemples de projets soutenus	25
B / La gestion du POCTEFA par le Consorcio	27
1 / De nouveaux moyens humains pour une équipe consolidée	27
2 / La certification des dépenses et l'amélioration des outils existants	27
3 / La création d'outils de suivi	29
4 / L'évaluation in itinere du programme	29
La CTP, porte-parole privilégié de son territoire	30
A / La CTP plus visible à Bruxelles	30
1 / Faire reconnaître les enjeux du territoire de la CTP au niveau européen : contributions de la CTP au débat européen	30
2 / Se rapprocher de l'Europe	33
3 / Concrétiser le partenariat avec une organisation européenne reconnue : l'Association Européenne des élus de Montagne	33
B / La CTP présente sur son territoire et au-delà	35
1 / Participer aux événements pyrénéens	35
2 / Valoriser les acteurs les plus dynamique de son territoire : le Prix des Pyrénées	37
Vers une CTP simplifiée, efficace et transparente	39
A / L'évolution juridique de la CTP	39
1 / Les raisons de l'évolution	39
2 / Les étapes de l'évolution	39
B / L'organisation du travail des Commissions de la CTP	41
1 / Un Guide de fonctionnement et une Feuille de route pour les Commissions	41
2 / L'organisation de Séminaires de travail des Commissions	41
C / Une gestion financière transparente de la CTP	41

L'animation du territoire transfrontalier

« Mettre en œuvre des projets partagés »

A / Les nouvelles actions phares en direction du massif des Pyrénées

1 / *La création de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique*

23/11/2009	Validation du Plan d'actions 2010-2011 de la CTP et de la création de l'Observatoire
14/01/2010	- Lancement officiel de l'Observatoire - 1 ^{ère} réunion du Conseil scientifique
02/2010	Recrutement d'un animateur de l'Observatoire par la Région Midi-Pyrénées
du 20/04 au 23/08/2010	1 ^{ère} phase de recueil des données et études disponibles à l'échelle des Pyrénées sur le changement climatique et ses impacts 1 ^{ère} Réunion technique sur l'Observatoire :
30/06/2010	- 1 ^{er} bilan de la phase de recueil des données et études, - Définition conjointe du profil pyrénéen, - Elaboration d'une première liste d'indicateurs du changement climatique.
07/09/2010	1 ^{ère} Réunion des groupes de travail thématiques de l'Observatoire : - Précision du profil pyrénéen, - Définition de la liste des indicateurs de suivi,
28/10/2010	Conseil Plénier de la CTP : Brochure de présentation des premiers axes de travail de l'Observatoire

Les Pyrénées, véritable laboratoire des évolutions climatiques

Le Plan d'actions 2009-2011 de la CTP intègre la création d'un Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, partagé entre ses membres, dont le lancement officiel s'est tenu à Toulouse le 14 janvier 2010.

Cet Observatoire a comme principale finalité de suivre et comprendre les évolutions du climat à l'échelle des Pyrénées afin d'en limiter les impacts et de s'adapter à ses effets grâce à la définition de stratégies d'adaptation pour les secteurs socio-économiques et les espaces naturels les plus vulnérables.

Un Observatoire aux objectifs concrets

L'Observatoire Pyrénéen du changement climatique vise à poursuivre 5 grands objectifs :

- **Objectif 1 :** Mutualiser les connaissances existantes sur les impacts du changement climatique à l'échelle des Pyrénées et identifier les nouvelles connaissances à capitaliser,
- **Objectif 2 :** Analyser la vulnérabilité au changement climatique des milieux naturels et son impact socio-économique, notamment sur la population locale,
- **Objectif 3 :** Préparer des recommandations et des conseils opérationnels pour permettre une meilleure adaptation des activités économiques et des milieux naturels tout en favorisant le développement harmonieux du massif et de ses populations,

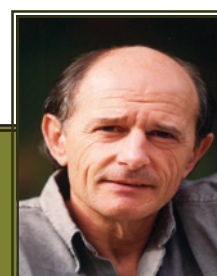
- **Objectif 4** : Porter à connaissance les travaux de l'Observatoire auprès de la société civile et des acteurs socio-économiques,
- **Objectif 5** : Contribuer à développer la visibilité européenne et internationale des Pyrénées en matière d'observation et d'adaptation au changement climatique, et accompagner la mise en réseau de l'Observatoire pyrénéen au niveau européen.

L'expertise au cœur de l'Observatoire

Pour orienter et valider les travaux de l'Observatoire, et accompagner l'identification des impacts du changement climatique dans les Pyrénées, un Conseil scientifique a été constitué.

Présidé par le médecin et explorateur français **Jean-Louis Etienne**, ce Conseil scientifique est aujourd'hui composé de 21 membres (7 français, 11 espagnols et 3 andorrans), spécialistes de plusieurs domaines d'expertise : agriculture, forêt, biodiversité, risques, glaciologie, météorologie / climatologie, économie et tourisme, sociologie.

(voir la liste complète des membres du Conseil scientifique sur www.ctp.org)



ZOOM SUR ...

Dr Jean-Louis Etienne

Médecin, explorateur et infatigable défenseur de la planète

- ❖ Participation à des expéditions en Himalaya, au Groenland, en Patagonie, et à la course autour du monde à la voile sur le **Pen Duick VI** avec **Eric Tabarly**.
- ❖ 1986 : Premier homme à atteindre le **Pôle Nord en solitaire** (tirant lui-même son traîneau pendant 63 jours)
- ❖ 1989-1990 : Co-leader, avec l'Américain Will Steger, de l'expédition internationale **Transantarctica** et réussit en traîneaux à chiens la plus longue traversée de l'Antarctique jamais réalisée : 6300 km.
- ❖ **Expéditions à vocation pédagogique** :
 - 1991-1992 : expédition en Patagonie, Géorgie du Sud, péninsule Antarctique, à bord du voilier polaire **Antarctica**
 - 1993-1994 : expédition au volcan **Érébus**
 - 1995-1996 : hivernage au **Spitzberg**.
- ❖ 2002 : **Mission Banquise** : une dérive de trois mois sur la banquise du pôle Nord, à bord du **Polar Observer** pour un programme de recherche et d'informations sur le réchauffement climatique

Des moyens humains au service de l'Observatoire

Un **chargé de mission** a été recruté en février 2010 par la Présidence Midi-Pyrénées de la CTP, afin d'assurer le lancement et la coordination des travaux de l'Observatoire et d'animer son Conseil scientifique.

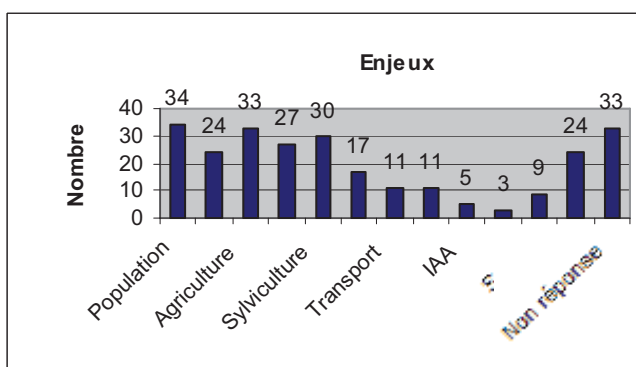
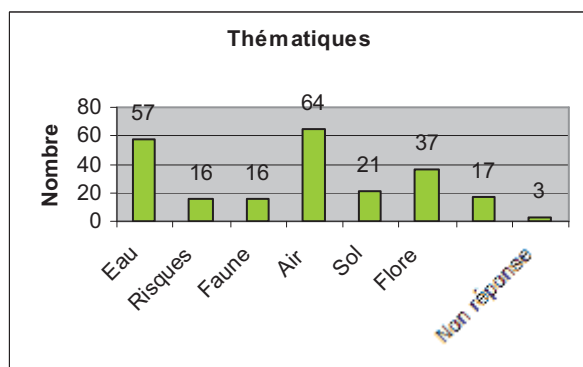
Un **conseil d'orientation** a été constitué. Composé des représentants des 8 institutions membres de la CTP, son rôle est de fixer, par délégations des Présidents de la CTP, les priorités et le plan d'actions de l'Observatoire.

L'animation technique de l'Observatoire est assurée par des représentants des membres de la CTP. Leur rôle : relayer à l'échelle de leur territoire les travaux de l'Observatoire et contribuer à leur mise en œuvre.

Les membres de la CTP participent également aux **groupes de travail thématiques** de l'Observatoire, au sein desquels interviennent les membres du Conseil scientifique et des acteurs et des experts socioprofessionnels du territoire.

Pour approfondir les réflexions de l'Observatoire de manière participative, **4 groupes de travail** ont ainsi été constitués autour des thématiques suivantes : « Tourisme », « Biodiversité – Forêts », « Agriculture », « Eau – Risques ».

Un recensement des données et études sur le changement climatique



Nombre d'études recensées dans la base de données de l'Observatoire, détaillées par thématiques et enjeux.

Afin de mutualiser les connaissances scientifiques et de constituer un socle d'information commun pour l'Observatoire, une base de données a été élaborée en lien avec le Conseil scientifique.

Grâce à sa mise en ligne sur le site de la CTP, une première phase de recensement des données et études disponibles à l'échelle des Pyrénées sur les impacts directs et indirects du changement climatique a été engagée du 20 avril au 23 août 2010.

Au total, une quarantaine d'organismes du territoire de la CTP ont participé à cette démarche.

Ainsi, en date du 23 août 2010, l'Observatoire a pu référencer :

- 181 données et études exploitables sur le changement climatique,
- une vingtaine d'études dites structurantes¹.

Un profil pyrénéen pour un constat partagé des atouts et menaces du territoire face au changement climatique

Le travail mené par l'Observatoire en terme de mutualisation des connaissances disponibles à l'échelle du massif a permis de dégager un « profil pyrénéen ».

Ce profil dresse un premier état transfrontalier des caractéristiques et enjeux majeurs du massif face au changement climatique en terme de climat, d'urbanisation et de population, d'économie et de tourisme, d'agriculture et de pastoralisme, de ressources naturelles (biodiversité, forêt, eau), et de risques.

Ce profil a été élaboré en collaboration avec les membres de la CTP, les membres du Conseil Scientifique et des acteurs socioprofessionnels du territoire, associés dans les groupes de travail thématiques.

Des indicateurs du changement climatique dans les Pyrénées

Pour comprendre et suivre le phénomène de changement climatique et ses effets à l'échelle des Pyrénées, et définir à terme des stratégies d'adaptation pour les espaces naturels et les secteurs socio-économiques les plus vulnérables, une série d'indicateurs est en cours de définition.

3 grandes catégories d'indicateurs ont été identifiées :

- des **indicateurs globaux**, permettant de comparer le phénomène du changement climatique entre les Pyrénées et d'autres massifs,

¹ Les études structurantes sont celles qui permettent d'évaluer les impacts directs (sur les milieux naturels ; forêts, eaux...) et indirects (sur les activités socioéconomiques ; tourisme, agriculture,...) du changement climatique ou qui contribueront à élaborer des scénarii d'adaptation pour minimiser ses impacts.

- des **indicateurs spécifiques aux Pyrénées**, subdivisés en indicateurs d'impact direct (ressources et milieux naturels : forêts, eaux...) et d'impact indirect (activités socio-économiques : tourisme, agriculture,...).

Une première liste d'indicateurs a été établie par les membres de la CTP. Débattue au sein des groupes de travail thématiques, cette liste va être affinée et stabilisée. Des partenariats, en cours de constitution, permettront prochainement de les renseigner.

Un plan d'actions pour l'avenir

Le recueil des données et études disponibles à l'échelle du massif sur les impacts du changement climatique a permis d'identifier certains manques et faiblesses (*périmètre, thématiques et enjeux, prise en compte de l'adaptation et de l'atténuation, modélisation des données*).

Pour palier ces manques, et faciliter le renseignement des indicateurs et la définition de scénarii d'évolution et d'adaptation, les membres des groupes de travail thématiques (institutionnels, techniques et scientifiques) ont été sollicités pour identifier les différentes actions et études complémentaires à engager sur le court et moyen terme (*mise en place de partenariats, de groupes de réflexion spécifiques, lancement de nouvelles études, etc.*).

Ce plan d'actions doit maintenant être précisé. Sa mise en œuvre vise à être soutenue par l'obtention de fonds européens grâce au dépôt du projet au titre du POCTEFA.

Une Charte pour un engagement fort

Une Charte, véritable confirmation politique en faveur de la création de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique est en cours de signature par les Présidents de la CTP et par laquelle ils « *affirment leur volonté de promouvoir la mise en place d'une véritable coopération renforcée en matière de suivi et d'adaptation au changement climatique* »

Perspectives

Les travaux de l'Observatoire seront poursuivis :

- Le renseignement de la base de données sera continuée. Il est notamment envisagé de rendre consultable l'ensemble des travaux ainsi recensés sur le site Internet de la CTP ou sur un site dédié à l'Observatoire.
- La liste des indicateurs du changement climatique reste à être stabilisée.
- Des actions et études complémentaires seront engagées pour permettre le renseignement des indicateurs et la définition de stratégies d'adaptation au changement climatique.

Par ailleurs, l'Observatoire développera des partenariats locaux et internationaux. Une collaboration de dimension européenne est en cours d'élaboration avec l'Agence Européenne de l'Environnement, en vue d'échanger les connaissances et partager l'expertise sur les problématiques environnementales communes que connaissent les massifs montagneux européens face au changement climatique.

2 / La mise en place d'une démarche de promotion des Pyrénées : « 2011, Année des Pyrénées »

« Renforcer la visibilité des Pyrénées, au-delà des frontières du territoire de la CTP »

Promouvoir le massif des Pyrénées

Lors du conseil plénier de 2009, il a été acté de lancer une démarche commune de valorisation des Pyrénées en Europe, mais aussi en direction du grand public français, andorran et espagnol. Après une année de préparation et de sensibilisation (2010), sera lancé « 2011, Année des Pyrénées ».

Positionner les Pyrénées comme territoire attractif à l'échelle européenne

Cette démarche, dont la vocation est de s'inscrire dans la durée, a pour territoire de référence l'ensemble des Pyrénées, françaises, espagnoles et andorranes, de l'Atlantique à la Méditerranée.

L'objectif de ce projet n'est pas de créer une marque, mais bien de rendre la CTP plus visible auprès du public et de valoriser le territoire pyrénéen. Cette démarche doit permettre à terme d'accroître la part de touristes anglais, français et espagnols sur notre territoire tout au long de l'année.

Au delà de la promotion de ce territoire à l'extérieur des limites de la CTP, il s'agit de l'animation de l'ensemble des Pyrénées, en s'appuyant sur des événements locaux et en associant largement le monde du tourisme, véritable relais de cette démarche de valorisation pour les années à venir.

Il se compose de deux phases :

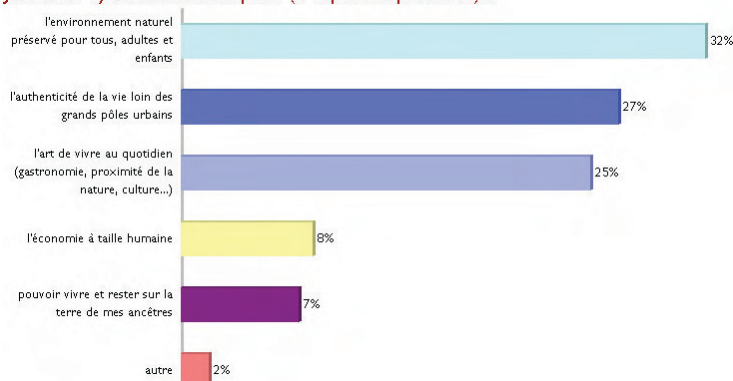
- **VOLET 1** : 2010 : phase de préparation et de sensibilisation
- **VOLET 2** : 2011 : phase de mise en œuvre de « 2011, Année des Pyrénées ».

Une enquête sur la perception des Pyrénées...

Destinée à mieux appréhender la vision des Pyrénées par les acteurs de son territoire, afin d'identifier des éléments susceptibles de forger une identité pyrénéenne, une enquête sur la perception des Pyrénées a été conduite d'avril à juin 2010. Disponible en plusieurs langues sur le site de la CTP et relayée auprès des acteurs par ses membres, cette enquête a enregistré un total de 646 participations dont : 443 en français, 150 en catalan, 6 en occitan, 32 en espagnol, 15 (autres).

Renforcer la fierté et le sentiment d'appartenance aux Pyrénées

J'aime les Pyrénées surtout pour (5 réponses possibles) :



Extrait de l'enquête

Créer un univers de communication

Différents outils de promotion et de marquage seront mis en place. Un film à usage multiple (cinéma, web, événements) sera réalisé afin d'enrichir les deux étapes du plan média (en début d'année 2011 puis à l'automne 2011), de même qu'un univers de style et une charte graphique seront déclinés sur différents supports de communication.

Créer un événement fédérateur à l'échelle du Massif...

Afin d'assurer le lancement de « 2011, Année des Pyrénées », la CTP organisera un relais entre différents événements – déjà existants sur le territoire – sportifs, culturels, économiques... pour réaliser une **traversée des Pyrénées**.

Cette mise en mouvement sera couronnée par la **Rencontre de l'Année des Pyrénées**, événement phare de cette traversée du massif, lors de laquelle les Pyrénées seront à l'honneur pour ce banquet festif réunissant l'ensemble des partenaires du projet « 2011, Année des Pyrénées ».

Accompagner et labelliser des événements « 2011, Année des Pyrénées »

Des événements d'envergure touchant le grand public, les institutionnels comme les professionnels sont organisés chaque année sur le territoire de la CTP. Certaines de ces manifestations, exemplaires par l'image dynamique des Pyrénées qu'elles véhiculent, ou par leur caractère transfrontalier et transpyrénéen, sont d'ores et déjà intégrées dans la démarche globale de Promotion des Pyrénées, et soutenues, accompagnées, labellisées au titre de « 2011, Année des Pyrénées ». Cette démarche est destinée à être démultipliée afin d'illustrer toute la vitalité économique, culturelle et sportive du territoire transpyrénéen.

B / Des Commissions au service du territoire de la CTP dans des domaines clés

1 / Commission I : Infrastructures et communications

- **Coordination** : Generalitat de Catalogne
- **Vice-coordination** : Région Aquitaine

4 Groupes de Travail

Objectifs de la Commission

La perméabilité des Pyrénées est l'un des principaux défis à relever en matière de transports et de communications à l'échelle du territoire de la CTP.

Aussi, la Commission I de la CTP a constitué un **forum de dialogue** permanent en vue d'élaborer des démarches communes à l'échelle de son territoire dans le domaine des infrastructures et des services de transport, des télécommunications et de la cartographie.

Actions achevées

- **IV^{ème} Conférence sur les transports « Intermodalité, transports et territoires »** (10 février 2009- Narbonne – Languedoc-Roussillon) : Publication des actes

Actions en cours et à poursuivre

- **Observatoire de l'offre de Transports Transpyrénéens (O2T2)** : Création d'un observatoire virtuel des transports transpyrénéens pour les voyageurs et les marchandises (permettant de suivre leur évolution et se présentant comme un outil d'aide à la décision.

Ce projet a été déposé en 2010 dans le cadre du Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013 (Interreg IVA - POCTEFA). N'ayant pas été retenu en raison de problèmes administratifs, il est désormais envisagé de le réaliser sur fonds propres de la CTP et de ses membres.

- **Schémas d'infrastructures de transport de la CTP** : Réflexion sur la méthodologie de mise à jour des Schémas d'infrastructures de transports de la CTP, adoptés en 2000, afin d'aboutir à un document favorisant la prise en compte des besoins pyrénéens dans les politiques de transport des États français et espagnol et de l'Union européenne.
- **Consultation sur la future politique du réseau transeuropéen de transport lancée par la Commission européenne** : Une contribution est en cours sur ce sujet par les membres de la CTP.

Réunions de la Commission

- **18/11/2009** : Andorra la Vella (Andorre)
- **18/05/2010** : Oloron Sainte-Marie (Aquitaine)
- **28/09/2010** : Jaca (Aragon)

Perspectives 2011 de la Commission

- **Conférence sur les communications Pyrénéennes** : Organisation de la V^{ème} édition de cet événement, au cours du premier trimestre 2011, en Midi-Pyrénées. En référence aux orientations du Plan d'actions 2009-2011 de la CTP, une ouverture sur la thématique du Développement durable sera donnée à cette rencontre biennale de la CTP.

Objectifs

- Fournir à la CTP les **outils cartographiques** nécessaires à la réalisation de ses projets.

Actions en cours et à poursuivre

- **Base de données cartographique du territoire de la CTP au 1:250 000ème (BC250CTP) :**
 - **mise à jour, harmonisation et homogénéisation régulière** du contenu de la base
 - **mise à disposition**, de 14 couches vectorielles auprès des services des institutions membres de la CTP
 - **création d'une carte Officielle et d'une carte des infrastructures de transport du territoire la CTP en format numérique** (pour déclinaison ultérieure sur différents supports).

Réunions du Groupe de Travail

- **10/03/2010** : Vitoria-Gasteiz (Euskadi)

Perspectives 2011 du Groupe de Travail

- **Atlas des Pyrénées** : Réflexion sur sa mise à jour en lien avec les instituts statistiques partenaires et l'ensemble des commissions de la CTP.

Objectifs

- Analyser la **situation des transports frontaliers de voyageurs** (routiers et ferroviaires) à l'échelle du territoire de la CTP en vue d'élaborer des propositions opérationnelles pour l'avenir.

Actions en cours et à poursuivre

- **Réalisation d'une étude croisée sur les transports de voyageurs**

Réunions du Groupe de Travail

- **23/10/2009** : Bordeaux (Aquitaine)

Objectifs

- Echanger, mener des **réflexions et des actions communes dans le domaine aéronautique** (stratégies, développement du transport aérien, retombées économiques, financement de lignes transpyrénéennes, questions environnementales...).

- Réaliser des **contributions auprès des instances européennes** dans le domaine des transports aériens.

Actions achevées

- **Partage de connaissances et d'informations sur les aéroports** du territoire de la CTP (réalisation d'un questionnaire et exploitation de ses résultats).
- **Inventaire des systèmes aéroportuaires existants, identification de leurs modalités de financement et des retombées économiques à l'échelle du territoire de la CTP** (à l'aide d'un questionnaire et de l'exploitation de ses résultats).
- Réalisation d'une étude pour définir les **possibilités de financement de lignes aériennes transpyrénéennes**.

Actions en cours et à poursuivre

- Rédaction d'une **contribution partagée** entre les membres de la CTP dans le cadre de la **révision des Lignes Directrices Européennes de décembre 2005** traitant du financement des compagnies aériennes.
- Réflexions sur les possibilités :
 - de **développement de l'aviation générale** (privée, loisirs) **et du transport à la demande** (passagers, fret) à l'échelle du territoire de la CTP comme moyen de mobilité supplémentaire.
 - de **coopération en matière d'industrie aéronautique** : maintenance, logistique...

Réunions du Groupe de Travail

- **14/10/2009** : Bordeaux (Aquitaine)
- **23/02/2010** : Bayonne (Aquitaine)
- **06/07/2010** : Bordeaux (Aquitaine)

Perspectives 2011 du Groupe de Travail

- Rechercher des **synergies communes** dans le cadre d'activités liées à l'industrie aéronautique.
- Réfléchir sur les possibilités de **mobilité liées aux aérodromes non commerciaux** (aviation générale).

Groupe de Travail « Technologies de diffusion numérique » - Coordination : Midi-Pyrénées -

Objectifs

- **Optimiser les ressources et les infrastructures** existantes et/ou à venir,
- Veiller à un **développement équilibré du territoire pyrénéen transfrontalier** en matière de communication audiovisuelle et électronique,
- Permettre le développement de **projets transfrontaliers en matière de TIC** (mise en place d'un réseau sécuritaire haute montagne, d'une zone de tarification « montagne » en matière de communication mobile...),
- Améliorer la **sécurité des communications en zone de montagne transfrontalière**,
- Améliorer et multiplier la **diffusion de contenus de part et d'autre de la frontière** dans un souci de développement économique et d'échanges culturels.

Actions achevées

- **Projet d'Etude de couverture des infrastructures numériques transfrontalières et de création d'un Géoportail transfrontalier sur les TIC**

Dans la perspective de la réalisation de services communs transfrontaliers en matière d'audiovisuel et de télécommunications, **il a été décidé de mutualiser les données concernant les infrastructures numériques existant sur les deux versants des Pyrénées et en Andorre et de déterminer la réalité de couverture de ces sites tant en matière de TNT, de radio analogique et/ou numérique, de téléphonie mobile que de haut débit hertzien et filaire.**

Ce projet regroupe les 3 régions françaises à travers le Comité Interrégional de Développement et d'Aménagement des Pyrénées (CIDAP), l'Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde (APEM), le Gouvernement d'Andorre, la Généralité de Catalogne, le Gouvernement de Navarre, la Société publique des infrastructures et services de télécommunications d'Aragon et EITB pour le Gouvernement Basque. L'ensemble des partenaires pré-cités sont cofinanceurs de ce projet.

Ce projet, d'un coût total de 1 301 727 € et d'une durée de 3 ans, a été déposé en 2010 dans le cadre du Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013 (Interreg IVA - POCTEFA). Cependant, le dossier n'ayant pas été transmis dans les délais définis par le règlement de candidature, celui-ci n'a pas été retenu.

- **Téléphonie mobile et tarification transfrontalière**

Une première réunion de sensibilisation auprès des opérateurs de téléphonie mobile a été réalisée pour étudier la mise en œuvre d'un projet sur les problématiques de roaming et de tarification des zones frontalières au tarif de l'international.

Réunions du Groupe de Travail : pas de réunion entre octobre 2009 et octobre 2010

Perspectives 2011 du Groupe de Travail

- **Nouvelle présentation du projet** « *Etude de couverture des infrastructures numériques transfrontalières et de création d'un Géoportail transfrontalier sur les TIC* » dans le cadre du Poctefa en vue de sa mise en œuvre.
- Poursuite des actions permettant d'accompagner la **création d'une zone tarifaire transfrontalière en téléphonie mobile** grâce notamment :
 - à l'établissement d'un protocole d'accord avec les opérateurs de téléphonie mobile,
 - à la mise en place de négociations au niveau européen pour la reconnaissance des zones frontalières comme zones spécifiques.

2 / Commission II : Formation et Recherche

- **Coordination** : Région Midi-Pyrénées
- **Vice-coordination** : Communauté Autonome d'Aragon

2 Groupes de Travail

Le 1^{er} juillet 2010, l'Aragon a pris la coordination de la Commission II succédant ainsi à Midi-Pyrénées qui remplissait cette mission depuis 2007.

Objectifs de la Commission

- Développer les **échanges entre les territoires** de la CTP en matière de formation professionnelle,

- Favoriser la mise en œuvre d'**actions intégrées Science – Technologie - Entreprises** destinées à promouvoir le développement du territoire et susceptibles de mobiliser des financements européens.

Groupe de Travail « Recherche »

Objectifs

- Développer l'**économie** et l'**innovation** sur le territoire de la CTP en soutenant le secteur de la recherche.

Action récurrente

- ***L'Appel à projets « Recherche »***

Chaque année, depuis près de 15 ans, le Groupe de travail « Recherche » lance un appel à projets, financé sur les fonds propres des membres de la CTP, poursuivant 3 objectifs :

- Développer et consolider les réseaux thématiques de recherche et la collaboration scientifico-technologique par le développement de projets de recherche communs : **Axe « réseaux »** ;
- Soutenir la mobilité des chercheurs afin de renforcer les échanges, la formation et la constitution de réseaux entre groupes de recherche : **Axe « mobilité »** ;
- Accompagner la réalisation de projets de recherche scientifique et technologique innovants, favorisant la coopération entre des universités, des centres technologiques et des entreprises des différents territoires de la CTP : **Axe « projets de recherche »**.

- ***L'Appel à projets 2009 en quelques chiffres***

	Axes			TOTAL
	Réseaux	Projets de Recherche	Mobilité	
Nombre de projets retenus	8	13	7	28
Financement accordé par les membres de la CTP	230 500 €	1 404 407 €	36 088 €	1 670 995 €

En 2009, l'Appel à projets « Recherche » de la CTP a connu un regain d'intérêt comparé à 2008 puisque 51 projets ont été déposés (contre 26 en 2008 et 44 en 2007).

Le fond attribué en 2009 par les membres de la CTP dans le cadre de cet Appel à projets est 3 fois supérieur à celui de 2008 (qui s'élevait alors à 553 229 € pour 16 projets sélectionnés).

Depuis 2005, cet Appel à projets a permis de mobiliser 3 724 975 € en faveur du secteur de la Recherche à l'échelle du territoire de la CTP.

- ***L'Appel à projets 2010***

L'Appel à projets « Recherche » 2010 a été lancé entre le 1^{er} mars et le 14 juin 2010, en fonction des territoires de la CTP et s'est clôturé le 15 juillet. La sélection des projets s'est quant à elle déroulée le 22 octobre 2010.

En cohérence avec les orientations du Plan d'actions 2009-2011 de la CTP, certaines des actions soutenues par l'Appel à projets Recherche 2010 de la CTP pouvaient s'inscrire en faveur du Développement Durable.

Néanmoins, il mérite d'être souligné qu'en raison du contexte de crise économique, la Navarre n'a pu en 2010 participer financièrement à l'Appel à projets « Recherche » de la CTP.

Réunions du Groupe de Travail

- **22/10/2009** : Toulouse (Midi-Pyrénées)
- **22/10/2010** : Toulouse (Midi-Pyrénées)

Perspectives 2011 du Groupe de Travail

• **Appel à projets « Recherche » 2011**

- Afin d'améliorer l'organisation de l'Appel à projets « Recherche » et faciliter la sélection des projets déposés, la CTP envisage de créer en 2011 un **espace d'échange** sur son site Internet à destination de ses membres.
- Une réflexion sera également menée en vue d'élaborer un **portail internet** permettant aux candidats de l'Appel à projets de déposer leur candidature en ligne.
- Afin de permettre aux candidats de l'Appel à projets d'accéder aisément à des compétences complémentaires présentes dans le domaine de la recherche, et de favoriser plus largement les échanges entre chercheurs du territoire de la CTP, la création d'un **annuaire de compétences** est envisagé. Cette base de donnée pourrait être mise en ligne sur le site de la CTP.

• **Les 15 ans de l'Appel à projets « Recherche »**

Afin de mettre en valeur les projets d'envergure et les plus structurants menés dans le cadre de l'Appel à projets Recherche de la CTP, une publication sera réalisée et diffusée lors du Conseil Plénier d'octobre 2011, à l'occasion des 15 ans de cette démarche.

• **Manifestations dans le domaine de la « Recherche »**

- Les membres du Groupe de Travail « Recherche » envisagent d'organiser des manifestations régulières afin de favoriser les échanges entre les chercheurs du territoire de la CTP.

Groupe de Travail « Formation »

Objectifs

- **Favoriser les échanges et l'innovation** dans le domaine de la formation professionnelle entre les territoires de la CTP
- **Promouvoir et accompagner la mobilité transfrontalière** des publics en formation professionnelle (apprentis, stagiaires)
- **Développer la transparence des qualifications professionnelles** en vue de la correspondance et la reconnaissance des compétences professionnelles dans le champ européen (réalisation de référentiels de compétences communs)
- **Proposer des axes de travail commun** dans le domaine de la formation professionnelle **sur la base de projets existants** dans chaque territoire de la CTP et élaborer un programme de travail commun entre ses membres afin de définir les actions prioritaires à mener à moyen terme (mutualisation et diffusion de pratiques de références).

Actions en cours et à poursuivre

- **Le projet PIREFOP**

Les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, et les Communautés Autonomes d'Aragon et de Catalogne, se sont engagées fin 2008 dans la mise en œuvre du projet PIREFOP –

« Pyrénées Formation professionnelle » soutenu par le Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013 (INTERREG IVA - POCTEFA).

Ce projet, d'un coût total de **1 612 246 €** et d'une durée de **3 ans** (finalisation au **31/12/2011**), vise à **améliorer l'intégration des jeunes sur le marché du travail**.

Il fait suite à un 1^{er} projet, associant les mêmes partenaires dans le cadre de l'Interreg IIIA (2000-2006) intitulé « Formation professionnelle et mobilité transfrontalière » mené en faveur des jeunes à faible niveau de formation et visant à accompagner la transparence et la correspondance des qualifications dans les secteurs de la cuisine et de l'électricité.

Ses Objectifs :

- Consolider les réseaux d'échanges dans le domaine de la formation professionnelle au niveau transfrontalier,
- Promouvoir l'harmonisation transfrontalière de l'offre de formation et de l'apprentissage,
- Accompagner le développement de formations professionnelles transfrontalières communes, de la formation à distance et de l'apprentissage,
- Encourager la mobilité des apprentis et des formateurs et favoriser l'insertion professionnelle des populations de la zone transfrontalière

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre :

- **Cuisine (Midi-Pyrénées/Catalogne) :**

- 2009 : mise en place d'une formation de « *cuisinier - restaurateur* » en « *cuisine transfrontalière, innovation et traditions* » en lien avec des centres de formation.
- 2010 : organisation d'échanges transfrontaliers en entreprise et délivrance par un jury de premiers diplômés transfrontaliers (8 français, 8 espagnols).

- **Santé (Aquitaine/Catalogne) :** définition d'un référentiel de formation commun d'« Aide-soignante ».

- **Energies renouvelables / efficacité énergétique (Aragon/Aquitaine/Catalogne) :** réflexion sur l'offre de formation à proposer en faveur de ce secteur en plein développement.

- **Sports de montagne (Aragon/Aquitaine) :** élaboration d'un référentiel métier d'« Accompagnateur en moyenne montagne » harmonisé à l'échelle du massif pyrénéen.

- **Mécanique automobile (Aragon/Aquitaine/Catalogne) :** définition d'un référentiel de formation commun sur certaines spécialités.

Réunions du Groupe de Travail

Le projet PIREFOP constituait jusqu'à présent l'activité principale du Groupe de travail Formation.

Depuis le dernier Conseil Plénier de la CTP en octobre 2009, le Comité de Pilotage du Projet s'est réuni à 3 reprises :

- **20-21/10/2009** : Bordeaux (Aquitaine)
- **31/05 et 01/06/2010** : Saragosse (Aragon)
- **27/10/2010** : Luchon (Midi-Pyrénées)

Perspectives 2011 du Groupe de Travail

- Poursuite de la **mise en œuvre du projet PIREFOP**.
- **Valorisation** et développement des démarches engagées par les membres de la CTP dans le **domaine de la formation et de la mobilité transfrontalière des apprentis** (et des étudiants).

3 / **Commission III : Culture, Jeunesse et Sport**

- **Coordination** : Gouvernement d'Euskadi
- **Vice-coordination** : Principauté d'Andorre

3 Groupes de Travail

Le 1^{er} juillet 2010, l'Euskadi a pris la coordination de la Commission III de la CTP succédant ainsi à l'Andorre.

Objectifs de la Commission

- Favoriser la **solidarité, l'égalité entre les jeunes**,
- Développer l'**identité culturelle pyrénéenne**,
- Encourager les **échanges sportifs entre les territoires de la CTP**.

Actions en cours et à poursuivre

La Commission III ayant fait l'objet d'une restructuration, et un nouveau coordinateur ayant été désigné, aucune action concrète n'a pu être menée par celle-ci en 2010.

Perspectives 2011 de la Commission

- **Prix des Pyrénées** : Chaque année la CTP lance un concours à l'échelle de son territoire : le Prix des Pyrénées.

En 2011, la Commission III de la CTP sera chargée :

- de coordonner l'organisation de ce concours et de sélectionner les candidats lauréats
- d'animer le Jury de sélection en lien avec la Présidence.

Groupe de Travail « Culture »

Objectifs

- **Valoriser les richesses patrimoniales et la création culturelle** à l'échelle des territoires pyrénéens

Actions en cours et à poursuivre

- **Annuaire électronique des fêtes populaires de la CTP** : Finalisation du projet en lien avec l'Ecomusée de Valls d'Aneu et mise en ligne sur le site de la CTP.
- **Soutien et valorisation de la production audiovisuelle transfrontalière** : Soutien à l'organisation du Forum transpyrénéen de coproduction audiovisuelle "Lau Haizetara" (aux Quatre Vents) organisé par IBAIA, Association des producteurs audiovisuels indépendants du Pays Basque, dans le cadre du Festival International du Cinéma de San Sébastien

Perspectives 2011 du Groupe de Travail

- **Réalisation de guides web :**
 - **sur les festivals culturels du territoire sur le site Internet de la CTP** (liens vers les sites existants dans chaque territoire sur cette thématique).
 - **sur les collections photographiques pyrénéennes** (lien vers les photothèques existantes dans chaque territoire sur cette thématique).
- **Soutien à l'organisation des Rencontres littéraires des Pyrénées** (portées par des associations d'écrivains du territoire de la CTP) afin de favoriser les échanges entre les écrivains du territoire de la CTP.
- **Soutien et valorisation de la production audiovisuelle transfrontalière :** Lancement d'un appel à projets annuel ou Prix à une production audiovisuelle à caractère pyrénéen. Ce prix serait lié au Prix des Pyrénées.
- **Organisation d'une Biennale de l'Art Contemporain des Pyrénées**, présidée par un critique artistique de prestige
- **Démarches favorisant la diffusion de la connaissance du patrimoine culturel commun** (art Roman, rupestre préhistorique, patrimoine industriel)
- **Création d'un concours de survie télévisé**, sur le modèle du "Conquistador de la fin du Monde" de la Télévision Publique Basque (EITB), qui pourrait être produit et retransmis par diverses télévisions du territoire de la CTP
- **Wiki Pirenaica** : Création d'une encyclopédie Interactive sur les Pyrénées en lien avec les domaines d'intervention de la CTP qui serait mise en ligne sur Internet ou directement sur le site de la CTP

Groupe de Travail « Jeunesse »

Objectifs

- Développer chez les jeunes des territoires pyrénéens des **valeurs positives de solidarité** et favoriser l'**échange de connaissances** liées à leur territoire.

Perspectives 2011 du Groupe de Travail

- Elaborer un **projet favorisant les échanges de jeunes**

Groupe de Travail « Sport »

Objectifs

- Soutenir des **manifestations et des activités sportives à l'échelle du territoire de la CTP**, et en particulier les sports de pleine nature.

Perspectives 2011 du Groupe de Travail

- Mise en place d'une **initiative de circuit à vélo**, destiné à tout type de public, reliant l'ensemble des régions pyrénéennes.

4 / Commission IV : Développement Durable

- **Coordination** : Région Languedoc-Roussillon (à confirmer) **3 Groupes de Travail**
- **Vice-coordination** : Communauté forale de Navarre

La Navarre a assuré la coordination de la Commission IV de 2005 à 2009. Un nouveau coordinateur pour cette Commission est en cours de désignation.

Objectifs de la Commission

- **Echanger des expériences** et **mettre en commun** des idées et pratiques dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du tourisme ainsi que sur toute autre thématique en lien avec le développement durable,
- Promouvoir et/ou accompagner des **projets communs** nés sur le territoire pyrénéen et portant sur le développement durable.
- Réaliser des **contributions** et définir des **positionnements communs** entre les membres de la CTP, en lien avec les thèmes d'intervention de cette commission, auprès de différentes instances (nationales, européennes).

Perspectives 2011 de la Commission :

La Commission IV, en cours de restructuration, n'a pu mener que peu d'actions en 2010. Ses lignes d'intervention pour 2011 seront conjointement définies par les membres de la CTP.

Les projets d'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique et « 2011, Année des Pyrénées », lancés en 2010 par la CTP, intégreront en 2011 cette Commission.

Groupe de Travail « Environnement »

Objectifs : Ce Groupe de travail vise à intervenir sur **4 thématiques** principales : **la biodiversité, l'eau, le changement climatique, la participation citoyenne.**

Groupe de Travail « Aménagement du territoire »

Objectifs :

- Promouvoir l'**échange d'expériences** en matière d'Aménagement du territoire,
- Identifier les **axes de travail communs prioritaires**,
- Elaborer des **projets communs** en matière d'aménagement du territoire.

Perspectives 2011 du Groupe de Travail

- **Projet Ulysses** : Participation de la CTP à ce projet de recherche conduit par l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) dont l'objectif est d'établir des **méthodologies de planification territoriale multi-thématiques sur les zones transfrontalières au niveau européen.**

Mise en œuvre du projet d'octobre 2010 à mai 2012 (19 mois) dans le cadre du Programme ESPON 2013 (*European Observation Network for Territorial Development and Cohesion*) – (Coût total du projet : 350 000 €)

Groupe de Travail « Tourisme »

Objectifs : Ce Groupe de travail a comme vocation d'intervenir sur les deux vecteurs de coopération suivants : la conception de **produits touristiques communs** et la **promotion conjointe** de ces produits touristiques à l'échelle des Pyrénées.

Enfin, en 2011, les Commissions seront amenées, dans leur domaine d'actions respectif, à intervenir sur diverses démarches engagées par la CTP :

- **Prix des Pyrénées** (Volets Forces vives et Jeunesse) :
 - Relais de l'existence de ce Prix auprès des acteurs du territoire de la CTP
 - Participation des coordinateurs des Commissions à la sélection des candidats du concours lors du Jury de sélection,
- **Représentation de la CTP** : Identification et participation à des Evénements/Manifestations en lien avec les thématiques des Commissions nécessitant une représentation de la CTP,
- **Lobbying et contributions de la CTP** : Identification des démarches nécessitant une prise de position par la CTP vis à vis des Etats et de l'Union européenne et élaboration de contributions,
- **Alimentation du Site Internet de la CTP** (Rubriques Actualités et Commissions),
- **Stratégie à 5 ans de la CTP** : Participation à la déclinaison d'actions associées.

La gestion des fonds européens pour la frontière franco-espagnole : le POCTEFA

(Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne – France – Andorre)

La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) est, depuis 2007, Autorité de gestion du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2007-2013. La Commission européenne a en effet décidé de confier la gestion de ce programme de coopération transfrontalière à la CTP, qui l'exerce à travers son Consorcio (entité publique de droit espagnol basée à Jaca, Aragon), devenant ainsi l'unique institution transfrontalière partenariale Autorité de gestion d'un programme européen. Le POCTEFA constitue la quatrième génération d'aides communautaires destinées à renforcer l'intégration économique et sociale du territoire transfrontalier franco-espagnol.

Le rôle de la Présidence

La Région Midi-Pyrénées assure la Présidence du Consorcio de la CTP depuis le 9 octobre 2009 et a donc, dans le cadre des activités du Consorcio en tant qu'Autorité de Gestion du POCTEFA, les responsabilités suivantes :

- communication avec les Autorités du Programme, les membres du partenariat POCTEFA et les membres du Consorcio ;
- coordination des équipes du Consorcio en vue d'une gestion efficace et efficiente du programme (certifications, contrôle, Comités de suivi et de programmation) ;
- appui technique à l'Autorité de Gestion et au Secrétariat Technique Conjoint ;
- présidence du Comité de Programmation.

A / Le POCTEFA au service des projets de coopération transfrontalière

Le POCTEFA vise à renforcer le dynamisme économique, social et culturel du territoire transpyrénéen par le financement de projets transfrontaliers. La sélection des projets s'effectue par un Comité de Programmation², suite à des appels à projets ouverts pour une durée limitée, et pilotés par l'Autorité de Gestion du programme. Ces projets doivent impérativement avoir un caractère transfrontalier et remplir des critères généraux d'éligibilité, et des critères établis au niveau de l'axe dans le cadre duquel ils s'inscrivent.

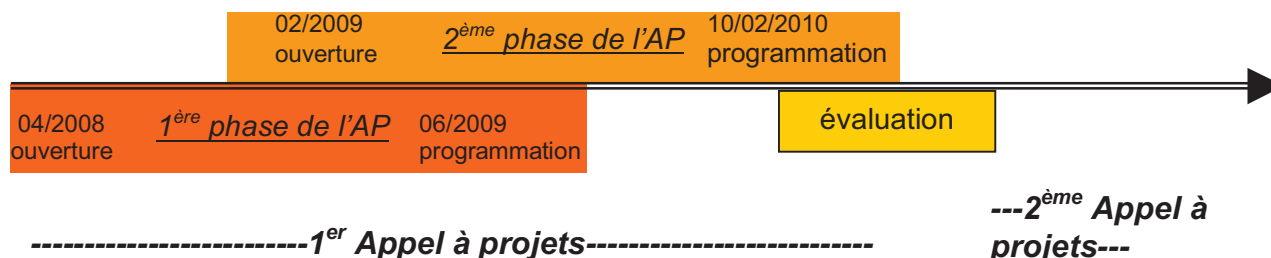
Les axes du POCTEFA

- **AXE 1** / Renforcer l'intégration transfrontalière en valorisant les complémentarités sur le plan des activités économiques, de l'innovation et du capital humain
- **AXE 2** / Valoriser les territoires, le patrimoine naturel et culturel dans une logique durable – Protéger et gérer les ressources environnementales
- **AXE 3** / Améliorer la qualité de vie des populations à travers des stratégies communes de structuration territoriale et de développement durable.

² Le Comité de Programmation est une instance décisionnelle partenariale regroupant les institutions du territoire transfrontalier.

Ce bilan à mi-parcours présente l'état des lieux de la programmation à ce jour. La passation de Présidence de la CTP à la Région Midi-Pyrénées est intervenue au cours de la 2^{ème} phase du 1^{er} Appel à projets POCTEFA. C'est sous Présidence midi-pyrénéenne qu'ont été lancés par le Consorcio les travaux d'évaluation du programme.

Les phases de l'appel à projet :



Jusqu'à présent, un Appel à projets unique a été lancé en deux temps : une 1^{ère} phase, ouverte en avril 2008 avec une programmation qui s'est déroulée en juin 2009, et une 2^{ème} phase, lancée en février 2009, avec une seconde programmation au 10 février 2010. Le 1^{er} Appel à projets est donc terminé. Une évaluation est en cours, avant que ne s'ouvre le 2^{ème} Appel à projets POCTEFA.

1 / Etat des lieux de la programmation

La mise en œuvre du POCTEFA sur la période 2007-2010 en quelques chiffres :

Phase de l'Appel à projets	Nombre de projets présentés	Montant FEDER sollicité	Nombre de projets programmés	Montant FEDER programmé
Phase 1	94	144 M€	67	95,4 M€
Phase 2	80	90 M€	28	33,4 M€

En juin 2009, 95 447 031 € destinés à 67 projets ont été programmés au titre de la 1^{ère} phase du 1^{er} Appel à projets. Lors de la 2^{ème} phase du 1^{er} Appel à projets (février - mars 2009) 80 projets ont présenté leur candidature et la demande FEDER s'est élevée à 90 millions d'euros.

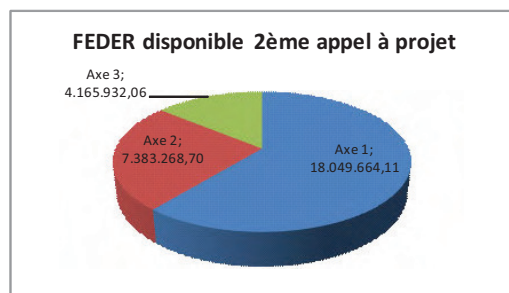
Compte-tenu des possibilités financières limitées pour cette 2^{ème} phase, des modalités d'instruction et de programmation très sélectives ont été mises en place en fonction des besoins du programme.

Le Comité de programmation s'est prononcé sur ces projets en février 2010.

Les montants FEDER programmés par axe prioritaire sont présentés dans le tableau ci-après, pour les deux phases du 1^{er} Appel à projets :

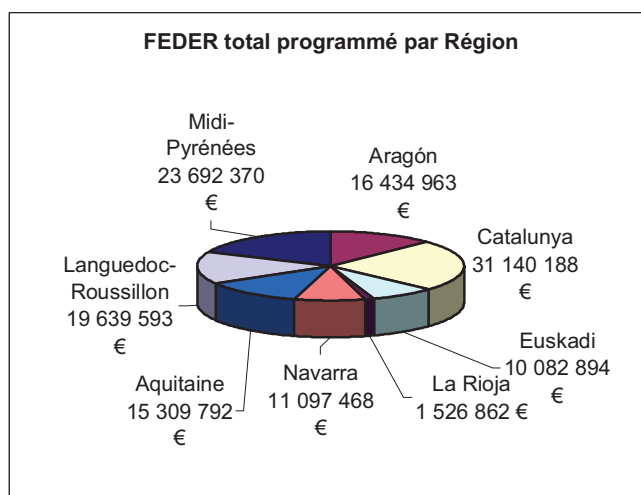
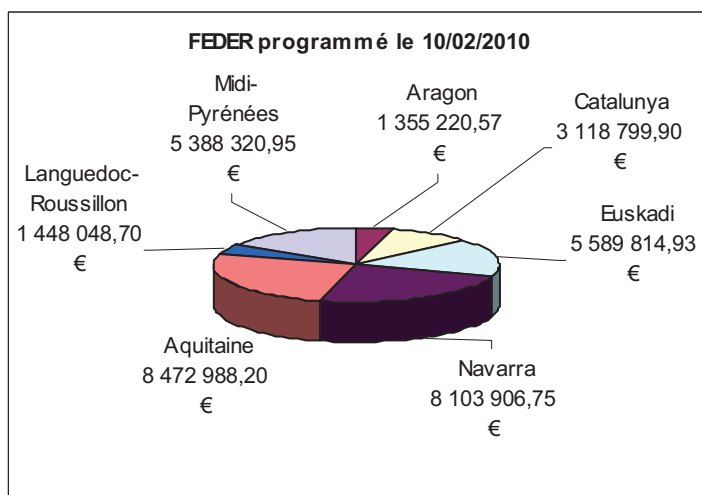
	FEDER Total	FEDER programmé 1 ^{ère} phase (16/06/2009)	FEDER programmé 2 ^{ème} phase (10/02/2010)	FEDER total programmé 1 ^{er} Appel à projets	FEDER disponible
Axe 1	50 592 446	25 540 112,39	7 002 669,50	32 542 781,89	18 049 664,11
Axe 2	53 965 275	22 502 673,86	24 079 332,44	46 582 006,3	7 383 268,70
Axe 3	53 965 275	47 404 243,96	2 395 098,98	49 799 342,94	4 165 932,06
Total	158 522 996	95 447 030,21	33 477 100,92	128 924 131,1	29 598 864,87

Compte tenu des résultats de la 1^{ère} phase, les projets programmés lors de la 2^{ème} phase ont concerné pour une vaste majorité l'axe 2 du POCTEFA, « valoriser les territoires, le patrimoine naturel et culturel dans une logique durable – protéger et gérer les ressources environnementales ». Les axes 1 « Renforcer l'intégration transfrontalière en valorisant les complémentarités sur le plan des activités économiques, de l'innovation et du capital humain » et 3 « améliorer la qualité de vie des populations à travers des stratégies communes de structuration territoriale et de développement durable » ont été largement 'délaissés', comme l'indique le graphique ci-contre :



Par conséquent, la répartition actuelle des fonds européens restant pour le 2^{ème} Appel à projets est la suivante :

En outre, les régions des Pyrénées occidentales ont été davantage soutenues par les fonds européens sur la 2^{ème} phase de l'Appel à projets, afin d'effectuer un rééquilibrage à leur profit car les régions des Pyrénées centrales et orientales avaient bénéficié d'une part plus importante de FEDER lors de la 1^{ère} phase de l'Appel à projets :



2 / Des exemples de projets soutenus

Voici quelques exemples de projets soutenus par le POCTEFA en 2010 :

CIRCUL'DOUCE

Création d'un itinéraire de circulations douces de Bayonne à Pampelune

Axe prioritaire 2

Du 18/03/2010 **au** 31/12/2012

Thème : Tourisme durable

Coût total : 8 M€ dont **FEDER** : 5 231 922 €

Partenaires : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Mairie de Guethary, Mairie de St Jean de Luz, Mairie de Hendaye, Ayuntamiento de Irún, Ayuntamiento de Hondarribia, Bidasoa Activa, Consorcio turístico de Bertiz.

Descriptif : Développer et valoriser un axe de circulations douces, entre les villes de Bayonne et Pampelune, jumelées, et toutes les deux situées sur l'itinéraire de l'Eurovéloroute n°1, qui relie le Cap Nord à Sagres au sud du Portugal. Les institutions de part et d'autre de la frontière sont engagées dans une véritable promotion d'une politique transfrontalière par le développement d'actions d'intérêt commun. Ce sont des territoires à forte notoriété qui connaissent une fréquentation touristique importante. Dans ce contexte et avec une préoccupation de plus en plus marquée pour le développement durable, les partenaires se proposent de promouvoir de nouvelles pratiques pour un tourisme durable. Ils souhaitent valoriser un itinéraire transfrontalier pyrénéen de circulations douces et aménager un premier tronçon de 60 km.

NECROPIR

Biodiversité durable dans les Pyrénées : rapaces nécrophages, des emblèmes pour une gestion concertée

Axe prioritaire 2

Du 01/10/2009 **au** 30/09/2012

Thème : Biodiversité

Coût total : 2,7 M€ dont **FEDER** : 1 762 911 €

Partenaires : Gestión ambiental, viveros, y repoblaciones de Navarra (GAVRN), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Generalitat de Catalunya, Diputación foral de Alava, Govern d'Andorra.

Descriptif : Structurer et renforcer les initiatives autour de la biodiversité des Pyrénées en s'appuyant sur l'exemple des rapaces nécrophages, en :

- mutualisant des expériences et des savoir faire relatifs à la biodiversité des Pyrénées de façon à produire des analyses et recommandations relatives à l'environnement et la biodiversité au sein du massif pyrénéen ;
- établissant un diagnostic précis sur l'état de conservation des populations d'oiseaux nécrophages dans les Pyrénées ;
- mettant en oeuvre des programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation à la prise en compte de la biodiversité lors de projets de développement.
- structurant le réseau informel existant d'éducation à l'environnement montagnard (Réseau Education Pyrénées Vivantes)...

IN AGRO SALUTE

Développement et mise en réseau des ressources pour la promotion de l'activité agricole en Navarre, Pays Basque et Aquitaine

Axe prioritaire 2

Du 01/06/2010 au 31/05/2013

Thème : Valorisation des produits locaux

Coût total : 5,2 M€ dont **FEDER** : 3,38 M€

Partenaires : Fundación Fundagro (Navarre), ITSASMENDIKOI S.A. (Pays Basque), Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques (Aquitaine).

Descriptif : Sensibiliser la société sur l'activité agricole et dynamiser le secteur primaire de la région à travers le développement de centres de ressource et l'organisation de campagnes de sensibilisation conjointes dans les 3 territoires, autour de 2 axes :

- Promotion de l'activité agricole de la zone orientée auprès des groupes scolaires et du public, à l'aide de supports de communication, et auprès des professionnels du secteur, par des journées thématiques d'échange.
- Promotion des produits locaux et de l'agritourisme au travers d'un site web, de catalogues et de fiches de produits, d'échanges entre les producteurs, de campagnes de promotion de l'alimentation saine, de la mise en place de 3 points de vente conjointe, d'événements de sensibilisation et de concours gastronomiques.



CPM - CONVIVENCIA PYRENEES MEDITERRANEE

Plateforme transfrontalière de coopération culturelle

Axe prioritaire 1

Du 01/01/2009 au 31/12/2011

Thème : Développement de l'emploi et de l'économie culturels

Coût total : 1,3 M€ dont **FEDER** : 844 005 €

Partenaires : Le Chèvrefeuille (Midi-Pyrénées), Réseau en scène (Languedoc-Roussillon), Fusic (Catalogne), Multilateral (Aragon).

Descriptif : Création d'une **plateforme transfrontalière de coopération culturelle** à destination des opérateurs culturels, artistes et décideurs de l'Espace transfrontalier «Pyrénées Méditerranée», en :

- Développant les compétences des opérateurs culturels du territoire transpyrénéen,
- Favorisant l'accroissement de l'emploi dans le secteur culturel à travers une dynamisation de la mobilité des professionnels et des productions artistiques.

Seront mises en place : des actions de formation et de professionnalisation des acteurs, un service d'information et d'accompagnement au développement et à la mise en oeuvre d'initiatives partenariales et transfrontalières dans le secteur culturel ; un dispositif de circulation des productions artistiques, un développement des marchés du spectacle vivant une communication ouverte, interactive trilingue.

HUESCA PIRINEOS | HAUTES PYRENEES (HP | HP)

Un modèle durable de tourisme transfrontalier

Axe prioritaire 2

Du 01/06/2010 au 01/07/2012

Thème : Tourisme durable

Coût total : 1,7 M€ dont **FEDER** : 1 375 500 €

Partenaires : Diputación Provincial de Huesca ; Conseil Général des Hautes-Pyrénées

Descriptif : Le programme Huesca Pirineos | Hautes Pyrénées veut générer un espace commun de développement durable et intégrateur, qui, basé sur la consolidation de son potentiel touristique, constitue une occasion de dynamiser les économies locales et de fixer la population dans le milieu rural.

Il s'agit d'une série d'actions destinées à dynamiser, consolider et valoriser le secteur touristique des deux territoires, par la mise en valeur conjointe de ressources naturelles et patrimoniales partagées.

Huesca Pirineos | Hautes Pyrénées veut rendre possible la génération d'un espace touristique unique à caractère transfrontalier, bien défini géographiquement autour d'une zone concrète, les Pyrénées centrales.

La consolidation du secteur touristique, rendra possible la mise en valeur et la commercialisation des produits agroalimentaires et artisanaux locaux et offrira des opportunités pour l'implantation de nouvelles entreprises de services.

Consulter le site du POCTEFA www.poctefa.eu pour trouver la liste de l'ensemble des projets programmés sur la période.

B / La gestion du POCTEFA par le Consorcio

1 / *De nouveaux moyens humains pour une équipe consolidée*

Suite au départ du Directeur du Consorcio en décembre 2009, un premier processus de recrutement a été engagé et déclaré infructueux, compte tenu de la difficulté de cumuler sur une fonction la direction du POCTEFA et le pilotage des actions que les membres souhaitent voir porter par le Consorcio.

Le Comité Exécutif a en conséquence décidé la création d'un poste de Directrice adjointe en charge de la coordination et de la mise en œuvre du POCTEFA. Ce poste est confié à **Eléna HOYOS**.

Un nouvel appel à candidature a été lancé, l'intérim de Direction du Consorcio étant assuré par la Présidence Midi-Pyrénées, et la Direction du Consorcio a été confiée à **Xavier BERNARD-SANS**, qui a pris ses fonctions à la mi-septembre 2010.

La CTP a recruté également une Chargée de communication, **Sonia AIZPURU**, qui assure la communication à mi-temps sur le POCTEFA et à mi-temps sur les autres actions de la CTP.

Enfin, un technicien financier, **Javier OLITE**, a rejoint le Secrétariat technique conjoint le 4 janvier 2010.

2 / *La certification des dépenses et l'amélioration des outils existants*

Le dégagement d'office évité en 2009

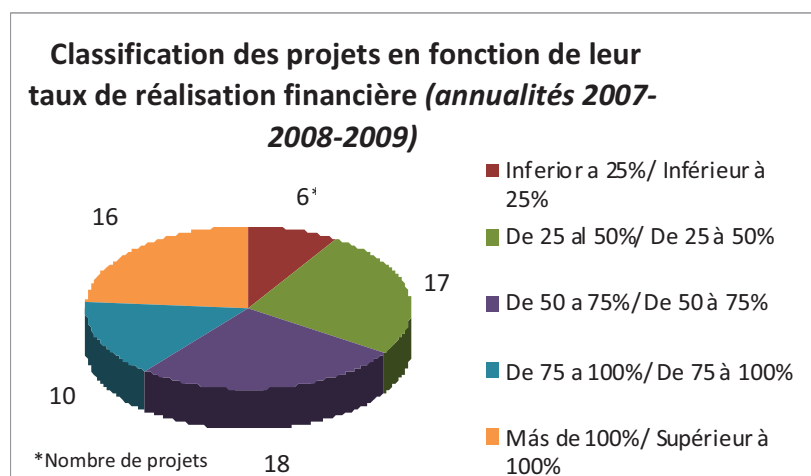
Le programme de coopération territoriale POCTEFA a un objectif financier établi pour chaque année pendant toute sa durée (2007 – 2013). Ces objectifs déclinés annuellement

correspondent à un montant défini de dépenses à atteindre, avant le 31 décembre de l'année N+2. Si tel n'est pas le cas, les montants non dépensés sont perdus (le montant pourra être dégagé des futurs appels à projets ou dégagé des projets qui n'ont pas exécuté leurs dépenses conformément au calendrier établi).

L'équipe du Consorcio s'est mobilisée pour éviter un dégagement d'office à la fin de l'année 2009, malgré des délais très serrés. Le cabinet comptable KPMG Saragosse – Bordeaux, en charge du contrôle du POCTEFA, n'a pu être recruté qu'en septembre 2009, réduisant à 3 mois la période de certification / justification des dépenses.

Malgré, une période de certification très courte, le dégagement d'office a pu être évité par la déclaration de 20.4 millions € de dépenses (correspondant à 13.5 millions € de FEDER) à la Commission européenne le 28 décembre.

En juin 2010, les porteurs de projets ont certifié un total de 34 260 441 € de dépenses sur la période 2007-2009. 10 projets ont presque réalisé l'ensemble des dépenses prévues de 2007 à 2009 et 16 ont dépassé leur objectif financier sur cette période :



L'organisation de séminaires de formation pour les bénéficiaires du POCTEFA

L'équipe de Jaca a organisé plusieurs séminaires de formation à destination des bénéficiaires du POCTEFA, l'objectif étant de faciliter la compréhension des procédures de certification des dépenses et de contrôle prévues par les règlements européens, afin de fluidifier la chaîne de certification de dépenses et d'assurer l'utilisation régulière des fonds européens.

Les trois séminaires de formation sur la certification et le contrôle du POCTEFA ont connus un réel succès :

- le 23 mars 2010 à Saragosse : 128 participants
- le 25 mars à Salt (Girona) : 146 participants
- le 7 avril 2010 à Bayonne : 166 participants

L'informatisation du transfert de données

L'équipe du Consorcio a réalisé l'informatisation du transfert de données pour la demande de paiement à l'Autorité de Certification, permettant ainsi d'accélérer les procédures.

3 / La création d'outils de suivi

Demande formulée par le Comité de Suivi dès février 2010, l'équipe du POCTEFA a travaillé à l'élaboration de différents outils de gestion et de suivi du programme (outils financiers, techniques et de communication), afin d'améliorer l'efficacité et les résultats de gestion du Programme opérationnel.

Ces outils de suivi sont destinés à :

- fournir une aide aux Comités de Suivi et de Programmation dans la prise de décision
- appuyer les bénéficiaires du POCTEFA dans la gestion de leurs opérations (ex. rapport d'exécution intermédiaire type)
- détecter et diffuser des bonnes pratiques en matière de coopération, favoriser des synergies entre initiatives et actions développées dans les mêmes espaces ou domaines thématiques.

4 / L'évaluation *in itinere* du programme

Suite à la clôture du 1^{er} Appel à projets et avant l'ouverture du 2^{ème} Appel à projets, le Comité de Suivi du POCTEFA, à l'initiative de la Présidence Midi-Pyrénées, a décidé de lancer une évaluation *in itinere*, conduite de juillet à octobre 2010.

L'évaluation du POCTEFA poursuit plusieurs objectifs :

- Analyser l'état d'avancement du programme et de la réalisation ;
- Analyser le niveau de réalisation des opérations et la situation par rapport aux objectifs visés par ces dernières ;
- Analyser et évaluer l'effectivité de la coopération dans les projets et le programme ;
- Présenter des préconisations permettant une amélioration du pilotage du programme et des projets en vue d'une adaptation du Programme Opérationnel à l'évolution du contexte de la coopération transfrontalière ;
- Analyser la fonctionnalité du dispositif de gestion et de mise en œuvre du programme.

La CTP, porte-parole privilégié de son territoire

La Communauté de Travail des Pyrénées est la seule entité couvrant l'intégralité du Massif des Pyrénées. Cette position unique lui offre ainsi une vision d'ensemble des différentes problématiques touchant ce territoire. Dès lors, elle se présente comme un interlocuteur privilégié pour faire reconnaître, auprès des instances et des acteurs européens, les enjeux et spécificités du massif des Pyrénées.

A / La CTP plus visible à Bruxelles

1 / **Faire reconnaître les enjeux du territoire de la CTP au niveau européen : contributions de la CTP au débat européen**

La CTP participe au débat européen en répondant aux sollicitations des institutions européennes dès lors que celles-ci s'inscrivent dans des thématiques correspondant aux enjeux du territoire pyrénéen et à la coopération transfrontalière.

Plusieurs contributions ont été réalisées par la CTP en 2010 :

Politiques et stratégie européennes...

L'OPINION DE LA CTP SUR LA STRATEGIE « EUROPE 2020 »

En quelques mots ...

Le 3 mars 2010, la Commission européenne a présenté sa proposition intitulée « *Europe 2020 – Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive* », destinée à succéder à la stratégie de Lisbonne.

Les 3 grands volets de la stratégie :

- économique
- social
- environnemental

Les propositions de la CTP sur la stratégie Europe 2020

« *Valoriser un volet territorial **transversal** afin d'assurer au mieux la cohésion territoriale de l'Union européenne, et prendre en compte la dimension **transfrontalière*** »

« *Prendre en compte l'importance de services publics locaux performants, accessibles et adaptés aux besoins spécifiques des territoires* »

Consultez l'intégralité de la réponse de la CTP en ligne sur :
www.ctp.org

LA PARTICIPATION DE LA CTP A LA REVISION DU REGLEMENT RELATIF AU GROUPEMENT EUROPEEN DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE

En quelques mots ...

Depuis 2006, l'Union européenne a créé, à destination des autorités locales et régionales, un nouvel outil de coopération transfrontalière : le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Afin d'établir un bilan de la mise en oeuvre de cet outil, le Comité des Régions a lancé, du 3 mai au 20 juillet 2010, une vaste consultation à l'échelle européenne.

Le Consorcio de la CTP, gestionnaire de fonds européens pour la frontière franco-espagnole, a réagi à cette consultation grâce au retour d'expérience des projets POCTEFA intégrant la création d'un GECT.

La CTP considère indispensable la mise à disposition, par la Commission européenne, d'un tel outil juridique pour les multiples avancées qu'il apporte à la coopération territoriale et donc à la cohésion européenne. Néanmoins, elle considère qu'il doit connaître des modifications importantes, notamment en terme de procédure. En effet, la grande souplesse de cet outil a abouti à des interprétations selon les transpositions nationales, compliquant ainsi la constitution de GECT. La CTP souligne la nécessité d'harmoniser les questions juridiques liées au GECT, pour limiter ces disparités.

Consultez l'intégralité de la réponse de la CTP en ligne sur : www.ctp.org

LA POSITION DE LA CTP SUR L'AVENIR DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La PAC et les Pyrénées...

« Les zones de montagne et de piémont, telles que les Pyrénées, sont particulièrement concernées par l'existence de la PAC : la population permanente de ces zones est majoritairement composée de personnes dont l'activité est liée à l'agriculture. Elle a joué un rôle important en terme d'aménagement du territoire en contribuant à ralentir un phénomène de dévitalisation qui aurait eu un impact sur des zones dont la culture, l'économie et les paysages ont été façonnés par l'activité agricole. »

En quelques mots ...

Fin 2010, la Commission européenne doit présenter sa communication sur l'avenir de la PAC pour l'après 2013. Pour nourrir le débat d'expériences concrètes, elle a lancé un débat public, ouvert du 12 avril au 11 juin 2010.

Quels outils pour la PAC de demain ?

« La PAC doit renforcer, au sein de l'UE et à l'international, une politique de promotion des signes de qualité liés à l'identification aux territoires. Cette politique doit s'appuyer sur la richesse que constitue la diversité des territoires montagnards. »

Consultez l'intégralité de la réponse de la CTP en ligne sur : www.ctp.org

Environnement et Développement Durable...

LA CONTRIBUTION DE LA CTP AU LIVRE VERT SUR

« LA PROTECTION DES FORETS CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Plus de la moitié (54 %) du massif pyrénéen est couvert par la forêt. A la fois ressource naturelle, écosystème riche en biodiversité, espace touristique et source de revenus, la forêt pyrénéenne mobilise, pour sa préservation et sa valorisation, des acteurs transfrontaliers et européens nombreux et variés.

Par ailleurs, les forêts assurent des fonctions de protection face aux risques naturels (érosion, inondations, glissements de terrain, chutes de pierre...). Particulièrement sensibles au changement climatique, les Pyrénées pourraient ainsi voir l'occurrence et l'intensité de ces événements accrues.

La CTP, porte-parole privilégié des acteurs de son territoire, a participé à la consultation publique lancée par la Commission européenne entre le 1^{er} mars et le 31 juillet 2010, afin de faire part des défis climatiques auxquels la forêt pyrénéenne est confrontée, et des actions à engager pour y faire face, notamment à travers l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique.

Porté par la CTP, cet observatoire s'est donné pour objectif d'identifier les impacts directs et indirects du changement climatique dans les Pyrénées et de valoriser les mesures

d'adaptation à mettre en œuvre. Une attention toute particulière est apportée aux milieux forestiers et à l'activité de gestion forestière et de production sylvicole dans le cadre de ses travaux.

La CTP a par ailleurs souligné la valeur ajoutée que pourrait apporter l'Union européenne face aux efforts consentis par les Etats Membres par la mise en place d'une politique spécifique permettant d'accompagner la gestion durable des forêts de montagne afin de maintenir leur multifonctionnalité et de garantir les services qu'elles assurent.

Consultez l'intégralité de la réponse de la CTP en ligne sur : www.ctp.org

EXPERIENCE DES VILLES ET REGIONS D'EUROPE EN MATIERE D'ENERGIE DURABLE

En quelques mots ...

Le Comité des Régions, soutenu par la Convention des maires, a lancé une « **enquête sur les politiques des régions et des villes en matière d'énergie durable : bonnes pratiques et défis** », qui s'est clôturée le 20 juillet 2010.

La CTP a partagé son expérience dans ce domaine en faisant part des travaux menés par son Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, dont la vocation est de constituer un outil d'aide à la décision en matière de lutte contre le changement climatique.

Le caractère innovant de ce projet provient de sa vocation orientée en faveur de l'adaptation au changement climatique, les initiatives collectives sur ce thème s'attachant pour la plupart à la question de l'atténuation. Par ailleurs, le caractère inédit de ce projet repose, au-delà de sa dimension transfrontalière, sur le fait qu'il concerne un territoire biogéographique cohérent : l'intégralité du Massif des Pyrénées.

Transports...

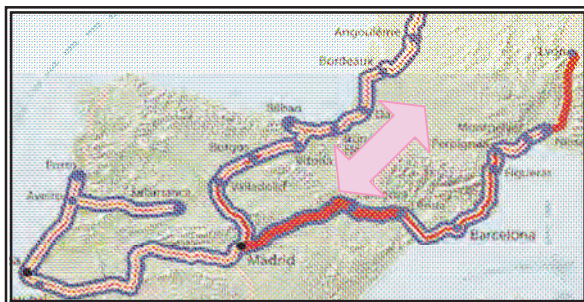
L'AXE FERROVIAIRE A GRANDE VITESSE DU SUD-OUEST DE L'EUROPE PROJET RTE-T N°3

En quelques mots ...

Trois nouvelles lignes ferroviaires à grande vitesse relieront à terme d'importantes villes de la péninsule Ibérique au réseau à grande vitesse français. Ces lignes réduiront les temps de trajet actuels de près de 60%.

Les 3 lignes à grandes vitesse (LGV) :

- Lisbonne – Porto
- Branche atlantique
- Branche méditerranéenne



« Dès sa création en 1983, la CTP s'est engagée sur la **perméabilité du Massif pyrénéen**, faisant de la question des transports un enjeu prioritaire et stratégique. »

« La CTP souhaite que les efforts soient amplifiés aux niveaux nationaux et européen pour achever ce projet et ainsi supprimer les derniers goulets d'étranglements existants entre la France et l'Espagne, selon un calendrier raisonnable. » **Lettre du Président de la CTP à M. Antonio TAJANI, vice-président de la Commission européenne, chargé des transports (extrait).**

La Traversée Centrale des Pyrénées, (projet RTE-T n°16) viendra compléter ces réalisations. Contrairement aux lignes prévues sur les côtes méditerranéenne et atlantique, la TCP est envisagée à priorité fret, avec des sillons voyageurs.

LA PARTICIPATION DE LA CTP AU SEMINAIRE :
« LE TRANSPORT COMME INSTRUMENT POUR LA COOPERATION ET LA COHESION
TERRITORIALE »

Discours Francis ESQUERRE, Conseiller régional Midi-Pyrénées, représentant de la CTP

« Le sujet des transports occupe la CTP depuis sa création. Sa **Commission I : "Infrastructures et Communications"** se réunit de manière itinérante au rythme de trois ou quatre séances par an. Elle a ainsi consolidé un forum de dialogue permanent entre ses membres sur des questions, telles que les infrastructures et les services de transport, les télécommunications et la cartographie. »

En quelques mots ...

Le 4 février 2010 près de 150 participants se sont réunis à Huesca (Aragón) à l'occasion du séminaire organisé par l'ARFE¹ avec comme thème "Le transport comme instrument pour la cohésion territoriale et la coopération".

2 / Se rapprocher de l'Europe

Un bureau à Bruxelles pour la CTP : Midi-Pyrénées Europe

Pendant les deux années de la Présidence Midi-Pyrénées, la CTP bénéficie de la Représentation Permanente de la Région Midi-Pyrénées et des collectivités territoriales de Midi-Pyrénées à Bruxelles. **Midi-Pyrénées Europe** est en effet en charge de relayer les sollicitations et propositions de la CTP auprès des acteurs européens présents à Bruxelles.

Une participation d'envergure européenne : le projet Ulysses

La CTP s'est engagée à être partenaire du projet Ulysses (octobre 2010 - avril 2012), aux côtés d'une vingtaine d'autres acteurs européens.

Ce projet, retenu dans le cadre du programme ESPON (*European Observation Network for Territorial Development and Cohesion*) est coordonné par l'ARFE¹.

Une équipe de chercheurs européens va produire des analyses territoriales multi-thématiques sur différents espaces transfrontaliers européens, dans l'objectif de constituer, pour les partenaires du projet, des outils scientifiques en matière d'aménagement du territoire.

L'une des analyses conduites sera réalisée sur le Massif des Pyrénées. La CTP coordonnera ces travaux, en collaboration avec Nasursa (entreprise publique gestionnaire de l'Observatoire Territorial de Navarre).

3 / Concrétiser le partenariat avec une organisation européenne reconnue : l'Association Européenne des élus de Montagne

Afin de traiter des questions européennes avec d'autres structures de coopération, un rapprochement entre la CTP et l'Association Européenne des Elus de Montagne (AEM) a été concrétisé en octobre 2009, par la signature d'une **Convention de partenariat**.

Ainsi, plusieurs rencontres et démarches communes ont été organisées en 2010 entre la CTP et l'AEM.

Octobre 2009	Signature de la Convention de partenariat entre la CTP et l'AEM
3 décembre 2009	Rencontre entre l'AEM et le Secrétariat Général de la CTP
5 mai 2010	Intervention du Président délégué de la CTP à Bruxelles, devant le Parlement européen dans le cadre de l'intergroupe « Montagne, Iles, Régions à faible densité de population »
16 juin 2010	Réunion entre les représentants permanents des Régions de la CTP et l'AEM à Bruxelles

Implication de la CTP dans l'intergroupe du Parlement européen « Montagne, Iles, Régions à faible densité de population »

Un intergroupe sur le thème des « régions à enjeux territoriaux spécifiques », a été formalisé le 10 décembre 2009 au Parlement européen. Cet intergroupe, dont l'AEM assure le Secrétariat, a pour objectif d'assurer pour une meilleure prise en compte des spécificités de ces territoires dans les politiques européennes.

Le 5 mai 2009, **Marc Carballido**, Président délégué de la CTP s'est exprimé devant les eurodéputés sur **le futur de la cohésion territoriale**. Il a souligné à cette occasion « la **nécessité d'une politique de cohésion ambitieuse pour les espaces transfrontaliers de montagne** tel que les Pyrénées. » En effet, si les fonds communautaires ont permis d'atténuer l'effet frontière des Pyrénées, pour faire du massif « un espace cohérent avec des spécificités territoriales structurantes, il reste beaucoup à faire pour doter cet ensemble des outils et équipements indispensables à son développement. »

Collaboration entre les délégations des Régions de la CTP et celle de l'AEM à Bruxelles

Le thème de « La gouvernance multi-niveaux » a été retenu pour engager une collaboration entre les délégations des Régions/Etats membres de la CTP à Bruxelles et l'AEM, et pour valoriser ainsi, auprès du Comité des Régions notamment, la coopération transfrontalière.

Une première réunion entre ces représentants s'est tenue à Bruxelles le 16 juin 2010. Cette rencontre a fait l'objet de la présentation du Plan d'actions 2009-2011 de la CTP par la Présidence Midi-Pyrénées.

A cette occasion, les représentants des membres de la CTP à Bruxelles ont également défini des modalités de travail conjointes afin de développer un véritable relais d'information permettant d'offrir une meilleure visibilité de la CTP au niveau européen et d'améliorer la réactivité de la CTP face aux priorités de l'Union européenne.

Echange permanent entre les secrétariats généraux de la CTP et de l'AEM et prises de positions communes auprès des Institutions européennes

La Convention de partenariat entre la CTP et l'AEM prévoit notamment la mise en place d'un échange permanent et l'organisation de réunions régulières entre les Secrétariats Généraux de ces deux institutions. Afin de constituer une réelle force de proposition face aux enjeux européens, celle-ci prévoit également de développer des prises de positions concertées sur des sujets liés aux problématiques de montagne auprès des instances européennes.

B / La CTP présente sur son territoire et au-delà

1 / *Participer aux événements pyrénéens*

Inauguration de l'Hôpital de Cerdagne, 26 avril 2010, Puigcerdà

La CTP était présente lors de l'inauguration du premier hôpital transfrontalier d'Europe, le 26 avril 2010, à Puigcerdà en Catalogne. Ce projet ambitieux, qui mobilise les énergies franco-espagnoles depuis 1996, ouvrira ses portes en 2012. La réalisation de cet hôpital transfrontalier a été soutenue par le Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne-France-Andorre (POCTEFA – 2007-2013) dont la gestion est assurée par le Consorcio de la CTP. D'un coût total de 31 millions d'euros, ce projet a bénéficié d'un cofinancement de fonds européens à hauteur de 18 millions d'euros.



Inauguration de l'Hôpital Transfrontalier de Puigcerdà en avril 2010

Séminaire « Les Pyrénées en réseaux : pour une vision partagée du développement montagnard », 10 juin 2010, Saint-Gaudens

A l'initiative de la Commission Permanente du Comité de Massif des Pyrénées, l'Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde (APEM) a organisé, le 10 juin 2010 à Saint-Gaudens, un séminaire intitulé « *Les Pyrénées en réseaux : pour une vision partagée du développement montagnard* ». Cette rencontre dont la vocation était de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du territoire pyrénéen et de développer des dynamiques de coopération à l'échelle du massif, a réuni plus 160 participants.

Lors du séminaire « Les Pyrénées en réseau » en juin 2010 à Saint-Gaudens



Ce séminaire a permis d'aborder différents thèmes tels que le transfrontalier, l'agriculture, les services, le tourisme, dans leurs aspects de coopération, de gouvernance et de mise en réseau. La CTP est intervenue lors de la Table ronde sur le thème « *Compétitivité et coopération territoriale : quels enjeux pour un territoire interrégional et une ambition transfrontalière ?* ».

La convergence des acteurs en faveur de la coopération transfrontalière, la nécessité de mutualiser les moyens et les compétences sont autant de principes acquis et dont les acteurs sont désormais demandeurs. Néanmoins les freins à la coopération persistent (complexité de développer une démarche collective en matière de tourisme, par exemple) malgré des incitations fortes (diagnostic partagé des besoins en matières de services, restrictions des budgets publics encourageant à des économies d'échelle, etc.)

Colloque FORESPIR, 17 juin 2010, Toulouse

FORESPIR, Groupement Européen d'Intérêt Economique franco-espagnol, a comme vocation d'agir en faveur de la valorisation et du développement durable de la forêt pyrénéenne dans ses dimensions économique, sociale et environnementale.

A l'occasion de ses 10 ans, un colloque s'est tenu le 17 juin 2010 à l'Hôtel de Région Midi-Pyrénées, à Toulouse, afin de lancer une réflexion sur l'économie de la filière bois dans les Pyrénées et sur les atouts des Pyrénées en faveur d'un développement durable.

« *L'organisation des acteurs pour la valorisation des ressources en bois, tout comme les actions portant sur l'accessibilité du massif ou le maintien des services, sont particulièrement emblématiques de ce que peut produire la coopération interrégionale et transfrontalière au sein de la Communauté de Travail des Pyrénées.* » (Marc Carballido, Président délégué de la CTP).



A l'occasion du colloque FORESPIR en juin 2010 à Toulouse

Colloque sur le transfrontalier : « Construire des ponts à travers les frontières: vers une cohésion territoriale en Europe? », 18 et 19 octobre 2010, Strasbourg

Lors du séminaire sur le transfrontalier, organisé les 18 et 19 octobre 2010, au Conseil de l'Europe à Strasbourg, la CTP a pu témoigner, au travers d'exemples de projets financés dans le cadre du POCTEFA (2007-2013), l'intérêt d'une cohésion territoriale pour un espace transfrontalier tel que les Pyrénées. En effet, les projets de coopération, mis en œuvre avec

l'appui des fonds communautaires, contribuent à faire du massif des Pyrénées un espace cohérent avec des spécificités territoriales structurantes.

Conférence sur la Coopération territoriale européenne, 30 septembre et 1^{er} octobre 2010, Tournai

INTERACT (programme d'aide technique aux structures de coopération territoriale européennes) a co-organisé, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2010 à Tournai, une conférence sur le thème de la coopération territoriale européenne.

Cette rencontre, organisée pour les 20 ans de la Coopération Territoriale Européenne, a également permis d'aborder l'avenir de la Coopération, la Stratégie UE 2020, l'optimisation des programmes Interreg et la révision du règlement sur le GECT.

A cette occasion :

- l'Hôpital Transfrontalier de Cerdagne, dont la réalisation a été soutenue par le POCTEFA, a été mis à l'honneur grâce à un film réalisé pour l'événement,
- la CTP a apporté son témoignage, en tant qu'unique institution de coopération transfrontalière désignée comme Autorité de gestion d'un programme européen.

2 / Valoriser les acteurs les plus dynamique de son territoire : le Prix des Pyrénées

« Favoriser la constitution d'un espace ouvert, de liberté, d'échange, de coopération entre les hommes et les femmes, de dialogue, de solidarité »

Afin d'encourager, soutenir et valoriser la mise en œuvre d'initiatives de coopération transfrontalière exemplaires à l'échelle de son territoire, la Communauté de Travail des Pyrénées a créé en 2009 le « **Prix des Pyrénées** ».

Ce concours annuel se compose de 2 volets :

- **un volet « Jeunesse »**, permettant d'accompagner, grâce à l'attribution d'une dotation de 10 000 euros, la mise en œuvre d'un projet de coopération transfrontalière porté, en faveur de la jeunesse, par des établissements de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle du territoire de la Communauté de Travail des Pyrénées.

- **un volet « Forces vives »**, permettant de mettre à l'honneur les acteurs dont l'activité, l'engagement et l'œuvre créatrice ont un vrai retentissement pour le développement, la reconnaissance ou la mise en valeur des Pyrénées et plus largement des territoires composant la Communauté de Travail des Pyrénées,

« Soutenir l'existence d'une identité et d'une culture forte »

Le Prix des Pyrénées « Jeunesse »

La sélection du lauréat 2009 :

Clôturée au 25 janvier 2010, la première édition du volet « Jeunesse » du Prix des Pyrénées a enregistré un total de **16 candidatures** sur des thèmes aussi variés que le développement durable, l'artisanat, l'horticulture ou encore la création d'entreprise...

Le Jury de sélection, qui s'est tenu le 18 mars 2010, a sélectionné comme lauréat, le projet :

« F.A.I.R.E : Former A une Insertion professionnelle Européenne Réussie »

Porté par le lycée **Charles Cros de Carcassonne** (Languedoc-Roussillon – France) et l'**IES San Lorenzo de Huesca** (Aragon – Espagne), ce projet a pour but de favoriser l'adaptation professionnelle des élèves dans le domaine de la restauration grâce à :

- des échanges de cours communs
- la réalisation de stages au sein de restaurants (pour la plupart étoilés au Michelin) dans le pays voisin ;
- l'organisation de visites d'entreprises liées au secteur de la gastronomie (parcs à huîtres, affineurs de fromages, producteurs de vins, etc.).

Un livre de recettes européennes commun (franco-espagnol) sera édité et un repas sera organisé afin de promouvoir cet ouvrage.

Ainsi, le projet permettra aux élèves, durant de leurs 3 années de formation, d'appréhender de nouveaux concepts, d'apprendre des techniques professionnelles innovantes, et de découvrir des produits propres à chaque territoire.

Consultez la présentation synthétique du projet sélectionné et le bilan des candidatures sur : www.ctp.org

Le lancement du Prix « Jeunesse » 2010 :

La CTP a lancé, en avril 2010, la deuxième édition du Prix des Pyrénées « Jeunesse ». Elle se clôturera le 31 décembre 2010.

Téléchargez le règlement et le dossier de candidature sur : www.ctp.org

Le Prix des Pyrénées « Forces Vives »

La sélection du lauréat 2010 :

L'édition 2010 du Prix des Pyrénées « Forces vives » s'est déroulée du 26 avril au 30 juin 2010. En cohérence avec les orientations du Plan d'actions 2009-2011 de la CTP, une attention particulière a été portée, à l'occasion de cette édition, aux projets intégrant une approche développement durable.

Parmi les 3 candidatures déposées, le Jury a sélectionné comme lauréat, le projet :

« Contrat de Rivière du Sègre »

Porté par la Communauté de Communes « Pyrénées Cerdagne » (Languedoc-Roussillon) et le Consell Comarcal de la Cerdanya (Catalogne), le Contrat de Rivière du Sègre possède la particularité d'être mené de manière transfrontalière à l'échelle d'une unité géographique, culturelle et historique cohérente : la Cerdagne.

Depuis son lancement en 2003, ce Contrat de Rivière a permis de mener différentes actions et études concourant à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, à la gestion de la ressource en eau et à la prévention des risques d'inondations. Il est également intervenu en faveur de la mise en valeur des milieux et du patrimoine associés aux cours d'eau du bassin et s'est investi dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès du grand public.

De nouvelles actions seront prochainement mises en œuvre dans le cadre de ce contrat de rivière afin de poursuivre une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques entre les acteurs du territoire au niveau transfrontalier.

Consultez la présentation synthétique du projet sélectionné et le bilan des candidatures sur : www.ctp.org

Vers une CTP simplifiée, efficace et transparente

A / L'évolution juridique de la CTP

10 mars 2005	Rédaction du Protocole d'amendement et d'adhésion de l'Andorre au Traité de Bayonne
23 novembre 2009	Décision de la CTP d'engager une évolution juridique de la CTP renforçant le rôle de son Consorcio
16 février 2010	Signature du Protocole d'amendement et d'adhésion de l'Andorre au Traité de Bayonne
27 octobre 2010	Décision de la CTP de dissoudre l'Association CTP*
2011	Intégration de l'Andorre dans le Consorcio de la CTP*

*sous réserve de ratification par la France et l'Espagne du Protocole d'amendement et d'adhésion de l'Andorre au Traité de Bayonne.

*(entité andorrane de coopération transfrontalière)

1 / *Les raisons de l'évolution*

La CTP est née en 1983 sous l'impulsion du Conseil de l'Europe dont la volonté était de constituer sur les Pyrénées une structure de coopération transfrontalière similaire à celles existant au niveau des autres frontières européennes.

Elle se compose actuellement de 2 structures :

- une **Association Loi 1901 de droit français**, créée en 1993,
- un **Consorcio, entité juridique de droit public espagnol**, créé en 2005 dans l'objectif d'offrir à la CTP un nouvel élan d'intervention notamment en faveur de la gestion de programmes et de fonds européens.

En 2007, le Consorcio de la CTP a été désigné comme Autorité de gestion du Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre 2007-2013 (Interreg IVA – POCTEFA), lui conférant ainsi la responsabilité de son exécution.

La coexistence de ces 2 structures juridiques au sein de la CTP s'expliquait jusqu'à présent par l'impossibilité pour l'Andorre de devenir membre du Consorcio, n'étant pas signataire du Traité de Bayonne relatif à la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales françaises et espagnoles.

Grâce aux dernières avancées liées à ce Traité et face au manque de lisibilité induit par la superposition de ces 2 structures, l'évolution juridique de la CTP vers une entité unique est devenue une priorité.

2 / *Les étapes de l'évolution*

L'adhésion de l'Andorre au Traité de Bayonne

Le 10 mars 2005, un Protocole d'amendement et d'adhésion de l'Andorre au Traité de Bayonne a été rédigé. Son objectif : permettre à l'Andorre de devenir membre de plein droit d'entités de coopération transfrontalières telles que le Consorcio de la CTP.



Le Président de la CTP en visite en Andorre en juillet 2010

Ce protocole a été signé le 16 février 2010. Pour que l'Andorre soit officiellement reconnue comme co-signataire du Traité de Bayonne, aux côtés de la France et de l'Espagne, ce protocole reste à être ratifié par la France et l'Espagne.

Aussi, et afin de permettre une entrée en vigueur rapide de ce texte, le Président de la CTP a saisi à plusieurs reprises les autorités françaises et espagnoles sur l'importance de sa ratification rapide.

La création d'une structure de coopération transfrontalière andorrane, comme futur membre du Consorcio de la CTP

En raison des dispositions du Traité de Bayonne, la Principauté d'Andorre en tant qu'Etat ne peut directement intégrer une structure de coopération transfrontalière telle que le Consorcio de la CTP.

Pour remédier à cette différence de statut, la Principauté d'Andorre va prochainement constituer une entité de coopération transfrontalière de type mixte, intégrant des représentants du Gouvernement et des municipalités (paroisses). Elle sera chargée de développer les projets de coopération transfrontalière en collaboration avec les entités territoriales décentralisées des pays voisins.

La simplification juridique de la CTP autour de son Consorcio

La perspective de l'intégration de l'Andorre au Consorcio a donné un nouvel élan à la réflexion sur l'évolution juridique de la CTP. Ses membres ont décidé d'engager son recentrage autour d'une seule entité juridique, son Consorcio, ouvrant ainsi la voie à la dissolution de son Association.

Pour accompagner cette évolution, la CTP a confié une mission d'accompagnement juridique à un Cabinet d'avocats franco-espagnol.

La diversification des activités du Consorcio

« Vers une gestion des activités de la CTP à travers une structure juridique unique : le Consorcio de la CTP »

Le recentrage de la CTP sous une forme juridique unique rendra possible la diversification des activités du Consorcio. Outre la gestion du POCTEFA, le Consorcio va donc prochainement reprendre l'ensemble des activités de la CTP.

Dans la continuité des actions menées par l'Association CTP, le Consorcio s'engagera tant dans une démarche de positionnement de la CTP comme instance de réflexion politique sur les problématiques liées au massif, que dans une politique de communication et de lobbying destinée à renforcer, auprès des instances nationales et européennes, la prise en compte et la reconnaissance des enjeux et spécificités du territoire pyrénéen dans sa dimension transfrontalière. Par ailleurs, et en référence à l'objet premier de sa création, le Consorcio sera également amené à conduire des projets partagés pour le compte de ses membres à l'échelle de l'ensemble du massif des Pyrénées.

B / L'organisation du travail des Commissions de la CTP

Les Commissions constituent le noyau de la CTP. Elles ont la vocation d'agir en appui de ses autres organes, notamment pour mettre en œuvre son Plan d'actions.

Ces Commissions sont thématiques, et subdivisées en Groupes de travail sectoriels. Elles sont animées par des coordinateurs et vice-coordinateurs issus des institutions membres de la CTP.

Leurs domaines d'intervention sont les suivants :

- Infrastructures et communication,
- Recherche et formation,
- Culture, jeunesse, et sport,
- Développement durable

Dans la continuité des démarches engagées par la Présidence Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées a souhaité homogénéiser (tout en gardant une certaine souplesse) et dynamiser le fonctionnement de ces Commissions, afin d'améliorer leur efficacité et la visibilité de leur travaux auprès des différents organes de la CTP.

1 / *Un Guide de fonctionnement et une Feuille de route pour les Commissions*

La recherche d'une articulation des relations entre les différents organes de la CTP et d'une dynamisation du fonctionnement des Commissions a présidé à la réalisation d'un **Guide de Fonctionnement des Commissions**.

Parallèlement, une **Feuille de Route des Commissions** a également été élaborée. Elle s'appréhende comme un outil d'organisation du travail des Commissions et de leurs groupes de travail, et ce dans leur domaine d'intervention respectif, afin d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'actions 2009-2011 de la CTP.

2 / *L'organisation de Séminaires de travail des Commissions*

Des **Séminaires de travail des « Commissions »**, destinés à réunir au même endroit et au même moment l'ensemble des Commissions de la CTP, seront désormais organisés.

Au-delà de favoriser les échanges entre les différentes commissions et de valoriser leurs actions, ces rencontres ont également comme vocation de faciliter le transfert d'informations concernant les sujets d'actualités liés à la CTP. Le 1^{er} séminaire des commissions est prévu en fin d'année 2010.

C / Une gestion financière transparente de la CTP

Afin d'assurer une gestion comptable et financière rigoureuse de l'association CTP, ses membres ont souhaité se doter des services d'un cabinet comptable et de Commissariat aux Comptes.

Son rôle :

- réaliser un bilan comptable de l'Association CTP pour l'année 2009 (une situation intermédiaire ayant été établie au 31/08/2009),
- assurer le suivi et la gestion comptable de l'Association CTP pour l'année 2010.

Ce cabinet a également été mandaté pour accompagner, sur les aspects comptables et financiers, l'évolution juridique de la CTP autour de son Consorcio, et assurer notamment le respect des exigences liées à la dissolution de son association.

Conclusion

Un nouvel élan pour la coopération transpyrénéenne

L'évolution de la CTP vers une entité juridique unique, son Consorcio, intégrant l'Andorre comme membre apportera prochainement un nouvel élan à la Communauté de Travail des Pyrénées.

Aussi, dans cette optique, la Région Midi-Pyrénées a souhaité, au cours de sa première année de Présidence de la CTP, impulser la mise en œuvre de deux grands projets partagés entre ses membres : l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, et « 2011, Année des Pyrénées », démarche de promotion internationale des Pyrénées et d'animation du territoire pyrénéen.

Ces projets seront, dans un avenir proche, portés par le Consorcio, bientôt interlocuteur unique de l'ensemble des territoires de la CTP. Cette évolution est l'illustration d'une consolidation de la coopération qui unit les trois Régions françaises, les quatre Communautés autonomes espagnoles et la Principauté d'Andorre. Elle témoigne de la volonté de ses membres de s'unir pour travailler ensemble sur des enjeux communs.

La période 2010 – 2011 sera celle de la concrétisation des grands chantiers engagés et du renforcement de la CTP en Europe :

L'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, dont l'objectif est de devenir un véritable outil d'aide à la décision, poursuivra ses travaux en vue d'élaborer des stratégies d'adaptation face au changement climatique pour les espaces et activités socio-économiques les plus vulnérables, devenant ainsi un laboratoire de l'évolution du climat dans les Pyrénées, avec une expertise à vocation européenne.

La démarche de promotion des Pyrénées se concrétisera par le lancement en 2011 de l'Année des Pyrénées, intégrant notamment de la création d'un événement capable de fédérer l'ensemble des acteurs pyrénéens sur l'intégralité de la chaîne, de l'Atlantique à la Méditerranée. « 2011, Année des Pyrénées » vise à contribuer au rayonnement et à l'attractivité des Pyrénées, à la valorisation des territoires et des populations qui composent le massif.

La CTP aura pour priorité de renforcer sa fonction de porte-parole des enjeux spécifiques touchant les territoires de montagne, tels que les Pyrénées, et les espaces transfrontaliers. Pour ce faire, la CTP se positionnera en particulier sur la future politique de cohésion post 2013 en appelant à un renforcement des moyens pour la coopération transfrontalière et le développement particulier des territoires de montagne. La CTP poursuivra également le développement des partenariats existants, et continuera de participer au débat européen au travers de contributions et de réponses aux sollicitations émanant des instances nationales et européennes.

La Présidence Midi-Pyrénées, appuyée de l'ensemble des membres de la Communauté de Travail des Pyrénées, s'impliquera pleinement durant la deuxième année de son mandat pour assurer la finalisation de ces réalisations.



Communauté de Travail des Pyrénées

Torre del Reloj
22700 Jaca (Espagne)
Tel. (+34) 974 36 31 00
Fax (+34) 974 35 52 29
Info@ctp.org

www.ctp.org

